

BIODIVERSITE : PARCS EOLIENS SOUMIS A DES MESURES COMPENSATOIRES OBLIGATOIRES - statut 31 décembre 2020

Parc éolien	Plan secteur	Inventaire biodiversité réalisé	Année de l'inventaire	Nature des mesures compensatoires	Année de mise en place des mesures	Surface concernée	Durée des mesures	Partenaire
Bièvre	Zone agricole et forestière	oui	2006 & 2008-2014	Création de 12,5 Ha de zone humide en fond de vallée	2014-2015	12,5 Ha	illimitée*	Sylvagri
Ciney	Zone agricole	oui	2007	2 Ha de zone propice à l'avifaune : création d'une friche naturelle et de mares	2011	2 Ha	illimitée	Commune de Ciney et Faune et Biotopes
Ciney 2 et 3	Zone agricole	oui	2010-2011	2,2 Ha de couverts nourriciers durant l'hiver 0,6 Ha de tournières enherbées	2015	2,8 Ha	20 ans	Faune et Biotopes
Cosucra	Zone agricole	oui	2017	3,08 Ha de prairie inondée	2020	3,08 Ha	30 ans	Faune et Biotopes
Estaimpuis	Zone agricole	oui	2012	Maintien de couverts nourriciers durant l'hiver et mise en place de tournières enherbées permanentes	2017	10ha08**	20 ans	Faune et Biotopes
Fernelmont 2	Zone agricole	oui	2016	1675m de haies + 3 arbres fruitiers haute tige	2020	47,85 Ares de haies	30 ans	Marchôvent et Faune et Biotopes
Floreffe 2	Zone agricole	oui	2012	1,09 Ha de prairies extensives + 900 m de haies + 10 poiriers	2016	1 Ha + 15,3 ares de haies	20 ans	aucun
Ghlin Hydro/sapa	Activité économique industrielle	oui	2020	2 radeaux installés sur le lac de Tertre (domaine du Grand Rieu) pour les goélands cendrés	2019	-	25 ans	IRNSB
Ghislenghien	ZAE	oui	2015	Aménagement plan d'eau pour Chiro (creusement de mares)	2010	-	20 ans	BTEE / DEMNA
Héron	Zone agricole	oui	2013	Couvert nourricier : 5,80ha Couvert enherbé régulièrement fauché, couvert nourricier et trèfle/luzerne : 1,49ha Couvert enherbé fauché tardivement : 0,42ha Couvert enherbé non fauché : 0,54ha	2016	8,25 Ha	5 ans reconduit tacitement tous les 5 ans	Faune et Biotopes
Héron 2	Zone agricole	oui	2019	1,81 Ha de couverts nourriciers	2020	1,81 Ha	30 ans	Faune et Biotopes
Juprelle	Zone agricole	oui	2016	Maintien de couverts nourriciers durant l'hiver et mise en place de tournières enherbées permanentes	2020	10 Ha	30 ans	Faune et Biotopes
Leuze 2	Zone agricole	oui	2020	Maintien de couverts nourriciers durant l'hiver et mise en place de tournières enherbées permanentes	2020	4 Ha	5 ans reconduit tacitement tous les 5 ans	E-NosVents/Faune et Biotopes
Le Roelux	Zone agricole	oui	2020	12 Ha de couverts nourriciers et enherbés	2018	12 Ha	5 ans reconduit tacitement tous les 5 ans	Aspiravi/Faune et Biotopes
Lierneux	Zone forestière et agricole	oui	2015	Inventaires biologiques tous les 3 ans. Amélioration qualitative de la forêt et des milieux humides (élimination d'une population de peuplier inappropriée au milieu, élimination jeunes épicéas, etc.)	2017	18 Ha	20 ans	Sylvagri
Nives	Zone agricole	oui	2019	2199 m de haies installées	2020	37,38 Ares	30 ans	Nature et Bois
Nivelles-Rossel	Zone agricole	oui	2017	1,84 Ha de couverts enherbés et nourriciers	2019	1,84 Ha	30	Faune et Bioropes
Spy	Zone agricole	oui	2014	325 m de haies de sorbus aria (112 arbres)	2014	5,52 Ares de Haies	20 ans	NA
Spy 2	Zone agricole	oui	2017	6 Ha de couverts enherbés en périphérie et de couverts nourriciers au centre	2020	6 Ha	30 ans	Faune et Biotopes
Tinlot	Zone agricole	oui	2014	Maintien de couverts nourriciers durant l'hiver et mise en place de tournières enherbées permanentes	2019	10ha20	5 ans puis reconduit tacitement tous les 5 ans	Faune et Biotopes
Tournai	Zone agricole	oui	2010-2012	Maintien de couverts nourriciers durant l'hiver et mise en place de tournières enherbées permanentes	2017	6 Ha	20 ans. Deux conventions jusque 2023 puis tacitement	Faune et Biotopes
Villers 4	Zone agricole	oui	2013	Maintien de couverts nourriciers durant l'hiver et mise en place de tournières enherbées permanentes	2018	35,94 Ha	5 ans reconduit tacitement tous les 5 ans	Faune et Biotopes

*En 2015, cette zone naturelle a été rétrocédée à la commune de Bièvre pour être gérée par le DNF.

** Surface totale - Luminus est responsable de 7,2 Ha.

Un inventaire de la biodiversité a été réalisé sur les sites suivants, mais aucune mesure compensatoire n'était requise : Villers-le-Bouillet, Vinalmont-Wanze, Walcourt, Dinant-Yvoir, Verlaine, Leuze-en-Hainaut, Fernelmont, Berloz, Floreffe.

Aucun inventaire n'a été réalisé sur les sites suivants, tous situés dans des zones industrielles : leper, Melle, Hamme, Evonik, Stradus, Derdermonde, Bilzen, Olen-Geel, Lummen, Tessengerlo, Beringen, Oevel, WIA Olen, Evolis et Estinnes.